

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2019

LUTTER HAINES INTERNET - (N° 2062)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
Mme Bannier

TITRE

Après le mot :

« haine »,

insérer les mots :

« et à promouvoir le civisme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le titre nouveau permet d'insérer le volet éducatif et préventif indispensable à l'efficacité de la lutte contre la haine sur internet.